



DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES PRAIRIES

Un accompagnement personnalisé pour améliorer l'utilisation de mes prairies afin d'augmenter mon autonomie fourragère.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Une visite de la (ou des) parcelle(s) concernée(s)

+ Une analyse approfondie de ma prairie

LES
+

+ Des références locales

DOCUMENT REMIS

Un conseil personnalisé pour optimiser l'utilisation de mes prairies : recommandations de gestion

POUR ME PERMETTRE :

- De mieux valoriser une parcelle pour atteindre mes objectifs.
- D'identifier les leviers disponibles pour que mes prairies répondent à mes attentes.
- De faire évoluer une prairie dégradée.

MON CONSEILLER FOURRAGES :

- Réalise un diagnostic de ma parcelle : composition floristique, morphologie du couvert, enherbement...
- Fait le lien entre l'état constaté, mes pratiques et ce que j'attends.
- Me donne des recommandations de gestion de ma parcelle.

CONTACT

☎ **Equipe fourrages** : 04 73 44 45 95
✉ fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- L'accompagnement du pâturage
- Le diagnostic des pratiques fourragères
- Le DIAM : DIAGNOSTIC Multifonctionnel du système fourrager
- Les bulletins techniques Info-maïs et Info-prairie
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation